

En 2024, il n'y aura pas de fermeture de collèges dans la Manche, annonce le Département



Mardi 28 novembre 2023, Jean Morin, président du département de la Manche, a annoncé l'annulation du plan collège, qui prévoyait la fermeture de collèges. Archives Ouest-France

Le Département a tranché : aucun collège de la Manche ne fermera ses portes pour faute d'effectif. Alors qu'une réflexion était en cours depuis 2021, les élus, par la voix de leur président, Jean Morin, ont choisi de garder le « maillage actuel de proximité », « au profit des jeunes du département ».

Les élus de la Manche ont « **fait le choix de maintenir le réseau des collèges dans son maillage actuel de proximité** », a annoncé Jean Morin, président du département, dans un communiqué, mardi 28 novembre 2023. Cette décision intervient après deux ans de réflexion, alors que des fermetures et une réforme des collèges avait été annoncées, répondant au constat de « **diminution des effectifs liée à une baisse démographique** ».

Lire aussi : [Dans la Manche, pas de fermeture de collège en 2023 assure le président du Département](#)

« Au profit des jeunes du département »

Avec 16 688 élèves, répartis dans 52 établissements, soit en moyenne 321 élèves par collège, [Jean Morin](#) affirme avoir fait « **le choix de la ruralité, des territoires, de l'engagement de proximité, du service public au profit des jeunes du département de la Manche** ». « **Riche** » et « **fort de sa diversité** », le réseau d'établissements n'en est pas moins « **fragile** », selon le département. « **Et les perspectives démographiques ne semblent pas favorables à sa pérennisation.** »

Le Département souhaite ainsi, avec [l'Éducation nationale](#), adapter ses « **moyens à la réalité des effectifs, à l'heure où les Manchoises et les Manchois sont en attente d'un service au plus proche de chez eux** ».

Clemence DILIGENT.